



COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 29 AOÛT 2019 DÉCLARATION LIMINAIRE « MUSCLÉE » DE L'INTERSYNDICALE

Aujourd'hui se tient le CTL qui abordera entre autres sujets : l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APRDV), le rapprochement des SPF de Nice et d'Antibes ainsi que la fusion des CDIF de Nice.

Une période inhabituelle s'il en est pour la tenue d'une telle réunion, mais l'actualité et la colère des organisations syndicales du département lors de la dernière instance du 4 juillet 2019 avaient mis la direction au pied du mur pour organiser ce CTL en « catastrophe ».

En effet, cette dernière s'imaginait pouvoir généraliser l'accueil sur rendez-vous en se passant de la présentation du projet aux élus du personnel, alors que ce type de réforme doit obligatoirement passer par un CTL. Elle pensait pouvoir nous en parler seulement après que tout soit mis en place...

Alors certes, grâce à la pression des syndicats, un CTL se tient bien ce jour pour aborder ce sujet, mais nous sommes le 29 août, et la généralisation de l'APRDV est prévue pour le 2 septembre...

Théoriquement, en cas de désaccord avec la direction, cette dernière est censée reconvoquer un CTL avec un projet réaménagé...

Vous aurez bien compris que même s'il y a eu obtempération (si, si, ça existe, j'ai vérifié :D) de l'administration, la manœuvre s'apparente, comme de coutume désormais, à un passage en force...

L'intersyndicale des Alpes Maritimes a décidé de rédiger une déclaration liminaire commune pour ce CTL, pour bien montrer son unité face aux méthodes quasi totalitaires de la direction.

A la toute fin, **nous y demandons le report de la mise en place de l'APRDV**, afin que nous puissions en discuter de façon plus constructive, mais également **la suspension de toutes les réorganisations de services en cours.**

Nous abordons aussi très largement la question de la **géographie revisitée et de ses conséquences en matière mal-être au travail pour l'ensemble des agents de la DGFIP.**

Bien entendu, un compte-rendu de ce CTL vous sera communiqué dans les jours qui suivent.